

La Française Carbon Impact 2026 R



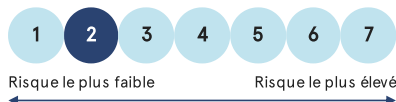
Pays d'enregistrement: FR NL CH LU BE IT ES DE

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 103,86€

Actif sous gestion : 163,01M€

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



HORIZON DE PLACEMENT

Échéance le 31/12/2026

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : Compartiment de la SICAV de droit français LA FRANCAISE

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances internationaux

Date de création : 19/11/2019

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Devise : EUR

Fréquence de Valorisation : Quotidienne

Type de clientèle : Tous souscripteurs

Risques importants non pris en compte par l'indicateur : Risque de crédit, Risque de contrepartie, Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FR0013431186

Code Bloomberg : LFC126R FP Equity

Centralisation : J avant 12H00

Règlement : J+2 ouvrés

Éligibilité au PEA : Non

Droits d'entrée max : 3%

Droits de sortie max : 0%

Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 1.28%

Coûts de transaction : 0.49%

Dépositaire : BNP Paribas SA

Valorisateur : BNP Paribas SA

Société de gestion : Crédit Mutuel Asset Management

Gérant(s) : Akram GHARBI, Aurore LE CROM, Delphine CADROY, Victoire DUBRUJEAUD, Emma GAYRARD

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le fonds a pour objectif d'obtenir, sur la période de placement recommandée de 7 ans à compter de la date de création du fonds jusqu'au 31 décembre 2026, une performance nette de frais supérieure à celle des obligations à échéance 2026 émises par l'Etat français et libellées en EUR en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtré préalablement selon des critères ESG et analysés sous l'angle de leurs compatibilité avec la transition énergétique selon une méthodologie définie par la société de gestion.

PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Cumulées	1 mois	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	0,28%	0,44%	1,14%	6,88%	-0,23%	-	3,86%
Annualisées				3 ans	5 ans	Création	
Fonds				-0,08%	-	0,82%	

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2024 Fonds	0,16%	-0,10%	0,64%	-0,40%	0,55%	0,28%							1,14%
2023 Fonds	2,19%	-0,60%	0,35%	0,47%	0,32%	0,27%	1,34%	0,24%	-0,05%	-0,02%	2,14%	1,93%	8,87%
2022 Fonds	-1,65%	-1,81%	-0,70%	-2,35%	-0,70%	-4,61%	3,66%	-1,46%	-3,56%	1,22%	2,75%	-0,15%	-9,26%
2021 Fonds	-0,07%	0,04%	0,32%	0,37%	0,16%	0,41%	0,37%	0,12%	-0,30%	-0,68%	-0,32%	0,66%	1,09%
2020 Fonds	0,31%	-1,45%	-11,69%	5,60%	1,28%	2,03%	1,81%	0,81%	-0,35%	0,27%	2,97%	0,62%	1,22%

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION



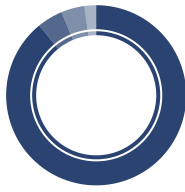
INDICATEURS DE PERFORMANCE

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
Volatilité fonds	2,33%	3,92%	-	Gain Maximum 23,13%
Ratio de Sharpe	1,28	-0,45	-	Max. Drawdown -17,00%
				Recouvrement 256 jours (le 04/12/2020)

La Française Carbon Impact 2026 R

TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



■ Obligations taux fixe	89,12%
■ Obligations taux variable	4,58%
■ Liquidités	4,21%
■ Obligations convertibles	2,09%

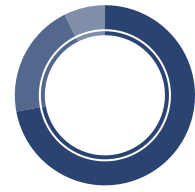
STRATÉGIES

En % actif (hors liquidités)

■ Crédit HY Euro	35,79%
■ Crédit IG Euro	22,78%
■ Subordonnées non perpétuelles	11,24%
■ Crédit HY US	10,17%
■ Crédit IG autres	5,04%
■ Crédit IG US	4,71%
■ Crédit Emergent	2,68%
■ Convertibles	2,09%
■ Crédit HY autres	1,30%

DEVISES

En % de la poche obligations



■ EUR	72,10%
■ USD	20,50%
■ GBP	7,40%

PAYS

En % actif (hors liquidités)

■ Etats-Unis	16,86%
■ France	14,91%
■ Espagne	10,84%
■ Allemagne	9,48%
■ Italie	9,17%
■ Royaume Uni	7,57%
■ Pays-Bas	6,20%
■ Irlande	3,51%
■ Suède	3,13%
■ Belgique	2,41%
■ Autres	11,71%

INDICATEURS DE RISQUES

Sensibilité taux	1,94	Duration	2,13
Rendement à maturité	5,00%	Nombre de titres	151
Rendement au pire	4,81%	Nombre d'émetteurs	144
Spread moyen (vs swap en pb)	184	Notation moyenne émission	BB
Impact de la couverture devise	-0,43%	Notation moyenne émetteur	BB+
Coupon moyen	4,55%	% de titres callable	73,77%

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir ; e) rendement instantané brut ne tenant pas en compte les coûts de couverture.

L'impact de la couverture devise est une estimation du coût de couverture sur un an.

NOTATIONS

En % actif (hors liquidités)

● Notations émissions ● Notations émetteurs

AA	0,84%	2,49%
A	7,55%	16,48%
BBB	33,39%	27,70%
BB	33,46%	30,73%
B	19,42%	17,47%
CCC	0,00%	0,74%
CC	0,31%	0,00%
NR	0,81%	0,18%

ÉCHÉANCES

En % de la poche obligations

2025	4,04%
2026	40,58%
2027	55,38%

SECTEURS - TAUX

En % actif (hors liquidités)

■ Financières	37,60%
■ Consommations non-cycliques	18,73%
■ Consommations Cycliques	12,64%
■ Communications	10,76%
■ Industrie	10,61%
■ Matières Premières	2,70%
■ Services Publics	1,40%
■ Technologie	0,99%
■ Assimilés Etat	0,37%

PRINCIPAUX ÉMETTEURS

Hors monétaire

Nom	Pays	Secteurs - taux	Notations émetteurs	Poids
Banco De Credito Social	Espagne	Financières	BB+	1,23%
Unicredit Spa	Italie	Financières	BBB+	1,19%
lqvia Inc	Etats-Unis	Consommations non-cycliques	BB+	1,19%
Permanent Tsb Plc	Irlande	Financières	BB+	1,17%
Directv Holdings Llc	Etats-Unis	Communications	BBB+	1,16%
Spie Sa	France	Industrie	BB+	1,14%
Smurfit Kappa	Irlande	Matières Premières	BBB-	1,13%
Volkswagen Financial Services Ag	Allemagne	Consommations Cycliques	A-	1,11%
Dufry One Bv	Pays-Bas	Consommations Cycliques	BB	1,11%
Verisure Holding Ab	Suède	Consommations non-cycliques	B+	1,11%

Nombre d'émetteurs: 144

Poids des 10 premiers émetteurs: 11,54%

La Française Carbon Impact 2026 R

*Univers: 30% Bloomberg Global Aggregate Corporate, 70% ICE BofAML BB-B Global High Yield Index

SCORES ESG

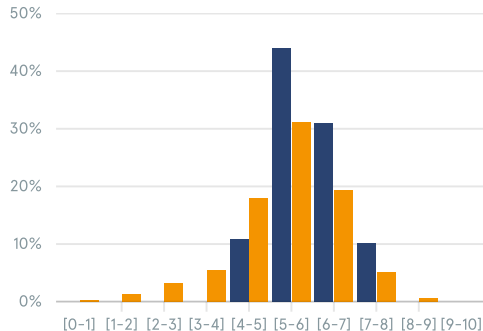
Min 0 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture ESG	100,00%	90,19%
Score ESG	5,91	4,74
Score E	6,17	4,79
Score S	5,87	4,63
Score G	5,73	4,88

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

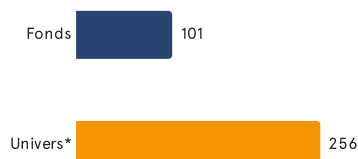
Min 0 / Max 10

● Fonds ● Univers*



INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenu



SCORE CARBON IMPACT

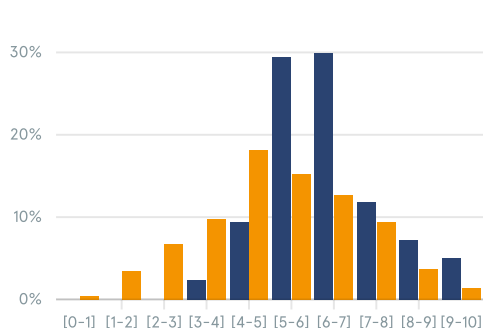
Min 0 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture Carbon Impact	100,00%	77,35%
Score Carbon Impact	6,40	4,04

DISTRIBUTION DES SCORES CARBON IMPACT

Min 0 / Max 10

● Fonds ● Univers*



EMPREINTE CARBONE SECTORIELLE

tonne eq. CO2 / M€ investis

Secteur	Poids	Empreinte Carbone	Empreinte carbone relative à l'univers*
Financières	37,60%	11	9
Consommations Cycliques	12,64%	9	-3
Matières Premières	2,70%	8	-23
Services Publics	1,40%	6	-31
Consommations non-cycliques	18,73%	6	2
Industrie	10,61%	4	-8
Communications	10,76%	2	0
Technologie	0,99%	0	-1
Assimilés Etat	0,37%	0	-1
Autre	0,00%	0	-24
Total		46	-80

MEILLEURES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score Carbon Impact
United Group B.v.	0,93%	9,38
Société Générale Paris	0,83%	9,21
Ald International	0,82%	9,21
Leaseplan Corporation	0,57%	9,21
Banco Santander Sa	0,78%	9,14

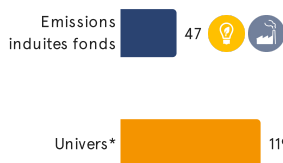
MOINS BONNES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score Carbon Impact
Sagax Ab	0,34%	3,39
Sarens Finance Company Nv	0,81%	3,72
Encore Capital Group Inc	0,73%	3,84
Tui Cruises Gmbh	0,46%	3,88
Teva Pharm Fnc NI II	0,61%	4,10

EMPREINTE CARBONE

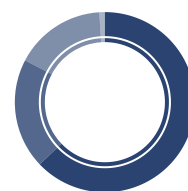
tonne eq. CO2 / M€ investis



Réduction de l'empreinte carbone par rapport à l'univers* **61%**

RÉPARTITION THÉMATIQUE

En % actif



PRINCIPAUX GREEN BONDS

Emetteurs	% actif	Score ESG	Score Carbon Impact
Unicaja Banco Sa	1,09%	5,97	5,36
Abanca Corp Bancaria Sa	0,98%	5,85	5,35
Landsbankinn	0,93%	6,05	6,50
Kutxabank Sa	0,92%	5,67	5,13
Unicredit Spa	0,85%	6,17	7,97

Green Bonds: **8,18%**

La Française Carbon Impact 2026 R

*Univers: 30% Bloomberg Global Aggregate Corporate, 70% ICE BofAML BB-B Global High Yield Index

DONNÉES IMPACT

sur la base d'un portefeuille de 200M€ (Source: <https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator>)



Empreinte Carbone

61%

inférieure

47 tCO2/m contre 119 tCO2/m*



Economie d'énergie de

1 800

foyers pour 1 an



160 000

arbres à planter pour compenser les 200m€ investis (en supposant 10 ans de croissance par arbre)

400 000 si investis dans l'univers*



3 100

voitures ôtées de la route pendant 1 an



630 000

sacs poubelles recyclés

INDICATEURS D'IMPACT ESG

Les données de l'indicateur de performance retenu ci-dessus ont pour objectif de surperformer celles de l'univers. Les données brutes des indicateurs ESG (E, S, G et DH) sont publiées une fois par an par les entreprises. Les calculs ont été réalisés à partir de la dernière donnée disponible.

Critères	Indicateurs d'impact ESG	Mesure		Taux de couverture	
		Fonds	Univers	Fonds	Univers
Environnemental	Intensité Carbone	101,46	255,92	100,00%	90,06%
Sociétal	Femmes présentes au sein du Conseil d'Administration (%)	27,84%	21,41%	85,95%	72,50%
Gouvernance	ESG linked bonus	30,36%	25,07%	30,36%	25,07%
Droits humains	Politique relative aux Droits Humains	60,37%	46,19%	60,37%	46,19%

Source : Crédit Mutuel Asset Management

DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score ESG : le process ESG consiste en une exclusion de 20% de l'univers suivie d'une analyse financière et carbone des entreprises afin de déterminer leur éligibilité au portefeuille. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le prospectus et le code de transparence du fonds. Le score ESG mesure la qualité ESG globale d'une entreprise. Il est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles. Le score ESG de l'univers d'investissement est automatisé et permet des ajustements afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Score Environnement : Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

Score Social : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

Score Gouvernance : le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

Score Carbon Impact : Le score Carbon Impact est calculé comme étant la moyenne d'indicateurs pour chaque catégorie du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) au niveau des entreprises, et peut être ajusté afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre d'affaires.

Empreinte Carbone : l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO2 générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO2 sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante: $\sum (i \text{ à } n) (\text{investissement } i / \text{Entreprise value}) / (\text{Valeur du portefeuille}) \times \text{Emissions de l'émetteur}$

Green Bonds : Une obligation verte est émise par une entreprise afin de financer ou refinancer des projets à impact environnemental positif selon la taxonomie des « green bond principles ».

Bas Carbone : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie bas carbone, la trajectoire de son intensité carbone est bien en-dessous de la trajectoire 2 degrés (voire 1.5 degrés) de référence de son secteur.

Transition : cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie transition, la trajectoire de son intensité carbone est alignée ou en dessous de la trajectoire 2 degrés de référence de son secteur.

Ambitions requises : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie transition ambitions requises, la trajectoire de son intensité carbone est en forte diminution mais la stratégie de l'entreprise manque encore un peu d'ambition pour être alignée avec le 2 degrés de référence de son secteur à 2030.

Retardataires : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie retardataires, la trajectoire de son intensité carbone est bien au-dessus de la trajectoire 2 degrés de référence de son secteur.

Women on board (%) : Part des femmes dans le CA (%) : Nombre de femmes administratrices / Nombre total d'administrateurs.

Politique en relative aux droits humains (%) : Nombre de sociétés ayant mis en place une politique en matière de droits humains (%).

ESG-Linked Bonus : Pourcentage des entreprises ayant intégré des objectifs ESG dans les critères d'attribution de la rémunération variable.

La Française Carbon Impact 2026 R

AVERTISSEMENT

Avertissement : Document simplifié et non contractuel.

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.creditmutuel-am.eu - Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg

Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.

Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.

Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne

Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. - Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne

Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie

Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni

Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse

Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.

Information importante pour les investisseurs à Singapour

Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.

L'ensemble des codes de transparence, politique de vote et d'engagement, ainsi que la charte de l'investissement durable sont disponibles sur le site du Groupe La Française (<https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>)

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

Notations émissions : correspond au rating émission le plus récent entre S&P et Moody's à défaut émetteur.

Notations émetteurs : correspond au rating émetteur le plus récent entre S&P et Moody's.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux ratings établis par les agences de notation, et effectue sa propre analyse crédit. Les ratings sont déterminés au cas par cas sur la base d'une méthodologie interne, et sont susceptibles d'évolution.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.

Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.

3 catégories de produits :

1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.

2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.

3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.

Spread moyen : moyenne pondérée du spread des obligations en portefeuille. Il représente pour une obligation l'écart entre le taux de rentabilité actuariel et celui d'un emprunt sans risque de durée identique. Le spread est naturellement d'autant plus faible que la solvabilité de l'émetteur est perçue comme bonne. Calculée sur la poche obligataire.